



Fiche de données de sécurité Selon le règlement (CE) 'No. 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1	Identificateur de produit	014800005AD	Date de Révision:	05/04/2024
	Nom du produit:	Pyrocrete 241	Remplace:	08/09/2023
			Numéro de version:	6
	UFI Code:	P7E1-Y01J-Q00W-GEDP		
	Contenir la nanoforme:	Non		
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Matière d'ignifugation. Conseillé contre: autres que recommandés.		
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité			
	Fabricant:	Perlita y Vermiculita, S.L.U. C/ Garraf s/n.Polígono Industrial Can Prunera 08759 Vallirana(Barcelona) España Tel. +34 936834400 Fax. +34 936834401 info@perlitayvermiculita.com www.perlitayvermiculita.com		
	Fiche technique produite par:	Auba, Benito - ehs@stoncor.com		
1.4	Numéro d'appel d'urgence:	CHEMTREC +1 703 5273887 (En dehors des États-Unis) France +33 (0)1 45 42 59 59 24 (24/7) Luxembourg (+352) 8002 5500 or 070245245 (24/7)		

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage.

Mentions de danger

Irritation cutanée, catégorie 2	H315
Sensibilisation de la peau, catégorie 1	H317
Dégâts oculaires graves, catégorie 1	H318
Stot, exposition unique, catégorie 3, RTI	H335

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole (s) du produit



Mention d'avertissement

Danger

Nommé des produits chimiques sur l'étiquette

silicate de sodium, mica, ciment, portland

Mentions de danger

Irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation de la peau, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Dégâts oculaires graves, catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Stot, exposition unique, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Phrases de précaution

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucune information.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

The product does not meet the criteria for PBT/VPvB in accordance with Annex XIII

Propriétés perturbant le système endocrinien - Toxicité

Nom selon EEC

No.-CAS

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien - Écotoxicité

Nom selon EEC

No.-CAS

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>Nom selon EEC</u> <u>Einec No.</u> <u>No.-CAS</u> <u>N° enregistrement REACH</u>	%	<u>Classifications</u>	SCL Value: ATE Value: M-Factor:	
ciment, portland 266-043-4 65997-15-1 Aucune information.	25 - <50	H315-317-318-335 Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3 RTI	SCL Value: ATE Value: M-Factor: (acute) M-Factor: (chronic)	- - - -
mica 601-648-2 12001-26-2 -	10 - <25	H319-335 Eye Irrit. 2, STOT SE 3 RTI	SCL Value: ATE Value: M-Factor: (acute) M-Factor: (chronic)	- - - -

hydroxyde d'aluminium 244-492-7 21645-51-2 01-2119529246-39	10 - <25		SCL Value: - ATE Value: - M-Factor: (acute) - M-Factor: (chronic) -
Calcaire 215-279-6 1317-65-3 Aucune information.	2.5 - <10	H315-319	SCL Value: - ATE Value: - M-Factor: (acute) - M-Factor: (chronic) -
Cellulose Fibers 232-674-9 9004-34-6 -	2.5 - <10		SCL Value: - ATE Value: - M-Factor: (acute) - M-Factor: (chronic) -
hydroxyethyl cellulose 618-387-5 9004-62-0 Aucune information.	1.0 - <2.5	H302-312-319-332	SCL Value: - ATE Value: - M-Factor: (acute) - M-Factor: (chronic) -

silicate de sodium 215-687-4 1344-09-8 -	1.0 - <2.5	H314-335 Skin Corr. 1B, STOT SE 3 RTI	SCL Value: - ATE Value: - M-Factor: (acute) - M-Factor: (chronic) -
quartz sio2 238-878-4 14808-60-7 Aucune information.	0.1 - <1.0	H372 STOT RE 1	SCL Value: - ATE Value: - M-Factor: (acute) - M-Factor: (chronic) -

Informations Complémentaires: Le texte des mentions de danger CLP indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donné à la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Notes générales: Aucune information.

En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Après le contact de la peau: Utilisez un savon doux, si disponible. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Après le contact visuel: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion: Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

Autoprotection du secouriste :

Aucune mesure ne doit être prise comportant un risque personnel ou sans une formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne qui fournit de l'aide de faire du bouche-à-bouche. Lavez soigneusement les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever ou portez des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction:**

Gaz carbonique, Produit Chimique Sec, Mousse

Pour des raisons de sécurité à ne pas être utilisées: Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné ci-dessus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), fumée dense et noire.

5.3 Conseils aux pompiers

Le produit n'est pas inflammable.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1 Pour les non-secouristes**

Éviter toute formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade. Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

6.1.2 Pour les secouristes

Voir les sections 7, 8 et 10 pour plus d'informations.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Instructions supplémentaires: Veuillez consulter les réglementations européennes en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 8 et 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Porter un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussière. Protéger de l'humidité. Éviter l'exposition aux poussières ou aux vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Exposition à l'humidité.

Conditions de stockage: Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition
(FR)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>VME ppm</u>	<u>VLE ppm</u>	<u>VLE mg/m3</u>	<u>VME mg/m3</u>
ciment, portland	65997-15-1				
mica	12001-26-2				
hydroxyde d'aluminium	21645-51-2				
Calcaire	1317-65-3				10

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Poudre grise
Etat Physique	SOLIDE
Odeur	INODORE
Seuil d'odeur	Non determine
pH	
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non determine
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Non determine - Non determine
Point éclair, (°C)	Non mesuré
Taux d'évaporation	Non determine
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	-
Pression de vapeur	
Densité de vapeur relative	
Densité et / ou de la densité relative	Non determine
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Température d'auto-inflammation (°C)	Non determine
Température de décomposition (° C)	Non determine
Viscosité cinématique	
Caractéristiques des particules	non applicable

9.2 Autres informationsFR

Contenu COV g/l:	0
Densité (g/cm3)	0,536

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Ne pas entreposer près des acides. Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

LD50 oral: Aucune information disponible.

Inhalation LC50: Aucune information disponible.

Derme LD50: Aucune information.

Irritation: Irritant pour la peau.

Corrosivité: Cause de graves dommages oculaires.

Sensibilisation: Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Toxicité à doses répétées: Aucune information disponible.

Cancérogénicité: Aucune information disponible.

Mutagénicité: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction: Aucune information disponible.

STOT-exposition unique: La brume vapeur / pulvérisation peut irriter le système respiratoire et les poumons.

STOT-exposition répétée: Aucune information disponible.

Danger d'aspiration: Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous toxicité aiguë, les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont tabulées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom selon EEC</u>	<u>LD50 oral</u>	<u>Derme LD50</u>	<u>Vapor LC50</u>	<u>Gaz CL50</u>	<u>Dust / Mist LC50</u>
12001-26-2	mica	>5000 mg/kg (oral-rat)	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
21645-51-2	hydroxyde d'aluminium	>2000 mg/Kg (LD50, rat)			0.000	0.000

Informations Complémentaires:

Le ciment contenu dans ce produit peut entraîner une sensibilisation cutanée en raison de la présence potentielle de traces de chrome hexavalent. Ce produit peut contenir de la silice cristalline, lequel est répertorié par le CIRC comme cancérogène avéré pour les humains (groupe 1). Ce classement est pertinent lors de l'exposition à la silice cristalline sous forme de poussière ou de poudre uniquement, y compris les produits durcis qui sont soumis au ponçage, meulage, découpe ou autres préparations de surfaces.

. Ce produit peut contenir de la silice cristalline, lequel est répertorié par le CIRC comme cancérogène avéré pour les humains (groupe 1). Ce classement est pertinent lors de l'exposition à la silice cristalline sous forme de poussière ou de poudre uniquement, y compris les produits durcis qui sont soumis au ponçage, meulage, découpe ou autres préparations de surfaces.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien - Toxicité

Nom selon EEC

No.-CAS

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48HR (Daphnia):	Aucune information.
IC50 72HR (algues):	Aucune information.
LC50 96HR (poisson):	Aucune information.

12.2 **Persistance et dégradabilité:** Aucune information.

12.3 **Potentiel de bioaccumulation:** Aucune information.

12.4 **Mobilité dans le sol:** Aucune information.

12.5 **Résultats des évaluations PBT et vPvB:** The product does not meet the criteria for PBT/VPvB in accordance with Annex XIII

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien.

Propriétés perturbant le système endocrinien - Écotoxicité

Nom selon EEC	No.-CAS
---------------	---------

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration de 0,1 % ou plus.

12.7 **Autres effets néfastes:** Aucune information.

No.-CAS	Nom selon EEC	EC50 48hr	IC50 72hr	LC50 96hr
65997-15-1	ciment, portland	350 mg/l		
21645-51-2	hydroxyde d'aluminium	>10000	Aucune information.	>10000 mg/l
9004-34-6	Cellulose Fibers	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
9004-62-0	hydroxyethyl cellulose	Aucune information.	Aucune information.	
1344-09-8	silicate de sodium	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 **Méthodes de traitement des déchets:** 10 13 11 déchets de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux codes 10 13 09* et 10 13 10. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Code européen des déchets: 10 13 11
Code des déchets d'emballage: 15 01 10*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Not applicable	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Not regulated for transport	Not regulated for transport	Not regulated for transport	Not regulated for transport
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Not applicable	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.4 Groupe d'emballage	Not applicable	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	Not applicable	Not applicable	Not applicable	Not applicable

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
EMS-NO.: non applicable
NOT REGULATED
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**15.1 Règlement / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange:****Règlements nationaux:**

Numéro d'enregistrement des produits du Danemark:

Code de Mal danois:

Non disponible

Code de mal danois - mélange:

Non disponible

Numéro d'enregistrement des produits suédois:

Non disponible

Numéro d'enregistrement des produits de la Norvège:

Non disponible

Germany WGK Class:

3

Directive 2004/42/CE:

Non disponible

Couvert par la directive 2012/18 / EC (Seveso III):	non applicable
Restrictions au produit ou aux substances selon l'annexe XVII, Règlement (CE) 1907/2006:	non applicable
Surveillance médicale spéciale Arrêté du 11/07/1977:	Aucune information.
Tableaux des maladies professionnelle concernés:	Aucune information.

Annex XIV, Regulation (CE) 1907/2006 - Authorisation List:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom selon EEC</u>
----------------	----------------------

non applicable

SVHC - Substances de très haute préoccupation (Liste des candidats - Art. 59 Reach):

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom selon EEC</u>
----------------	----------------------

non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce substance / mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte pour les déclarations de danger CLP indiquées dans la section 3 décrivant chaque ingrédient:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raisons de révision

Propriétés de substance et / ou de produit modifiées en section (s) :

- 01 - Identification
- 02 - Identification des dangers
- 03 - Composition / Informations sur les ingrédients
- 08 - Contrôles d'exposition / protection personnelle
- 09 - Propriétés physiques et chimiques
- 11 - Informations toxicologiques
- 13 - Informations d'élimination
- 14 - Informations sur le transport
- 15 - Informations réglementaires

Énoncé (s) de révision a changé

Aucune information.

Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:

- La base de données réglementaire Ariel fournie par la 3E Corporation à Copenhague, Danemark.
- Centre commun de recherche à Ispra, Italie.
- Règlement (CE) 1272/2008 et ses modifications ultérieures.
- Règlement (CE) 1272/2006 et ses modifications ultérieures.
- Règlement de la Commission (UE) 2020/878
- Décision 2000/532/CE du Conseil de l'UE et son annexe intitulée "Liste des déchets".
- Fiche de données de sécurité du fournisseur de matières premières
- La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul énoncées dans l'annexe I et l'annexe II du règlement CLP 1272/2008 sur la composition exacte de la formule

Acronym / Abbreviation Key:

CLP	Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges
EC	Commission Européenne
EU	Union Européenne
US	Etats Unis
CAS	Chemical Abstract Service
EINECS	Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
LTEL	Limite d'Exposition à long terme
STEL	Limite d'Exposition à court terme
OEL	Limite d'exposition professionnelle
ppm	Parties par million
mg/m ³	Milligrammes par mètre cube
TLV	Valeur limite d'exposition
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
OSHA	Occupational Safety & Health Administration
PEL	Limites d'exposition admissibles
VOC	Composés organiques volatils
g/l	Grammes par litre
mg/kg	Milligrammes par kilogramme
N/A	Non applicable
LD50	Dose létale pour 50%
LC50	Concentration létale pour 50%
EC50	Concentration Efficace Médiane à 50%
IC50	Concentration Inhibitrice Médiane à 50%
TBP	Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB	Substance très persistantes et très bioaccumulables
EEC	Communauté Economique Européenne
ADR	Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
RID	Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer
UN	Nations Unies
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IATA	Association Internationale pour le Transport Aérien

MARPOL Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires,
1973 complétée par le protocole de 1978.

IBC Grand Reservoir Vrac

RTI Irritation des voies respiratoires

NE Effets narcotiques

STOT Toxicité spécifique pour certains organes cibles

OMI Organisation maritime internationale

Note P: La classification comme cancérigène ou mutagène ne doit pas s'appliquer ; la substance
contient moins de 0,1 % p/p de benzène.

Note 10: La classification comme cancérigène par inhalation s'applique seulement aux mélanges sous
poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de ou
incorporé dans des particules de diamètre aérodynamique $\leq 10 \mu\text{m}$.

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos
connaissances et sur les règlements tant nationaux que communautaires. Les informations données
dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité
relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne
doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir
obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.